



ACCUEIL DE LOISIRS ADÉQUAT GARDERIE

Je soussigné(e)

Responsable légal de l'enfant ou des enfants

.....

Admis à l'accueil de loisirs périscolaire ou extrascolaire ADÉQUAT

Accepte le règlement de fonctionnement daté du 21 juillet 2020, mis à jour le 1^{er} février 2021 pour l'année 2021-2022 pour :

La Garderie*

* correspond à l'accueil des matins et soirs les lundis, mardis, jeudis et vendredis

Fait à, le

Signature des représentants légaux précédée de la mention « lu et approuvé »

